



LYCÉE

Carte Prévisionnelle des ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS ET DES LANGUES VIVANTES 2024-2025



Ci-dessous la carte des enseignements optionnels, des sections européennes et des langues vivantes telle que proposée auprès de l'autorité académique. Sous réserve de moyens suffisants et d'un nombre d'élèves au moins égal à huit pour chaque option Enseignements Optionnels	Horaire Hebdo	2nde GT	1ère G	Term G	Bac Techno STAV		Bac Pro AP ou CGEVV		
					1ère	Term	2nde Pro	1ère	Term
	nb maxi	2 : 1 parmi * 1 parmi**	1	1 ou 2 si choix ***	1	1	1	1	1
Ecologie Agronomie Territoires et Développement Durable (EATDD) *	3h00	X							
Sciences et Laboratoire (S&L) *	1h30	X							
Hippologie et Equitation **	3h00	X	X	X	X	X	X	X	X
Pratiques Sociales et Culturelles : Cinéma et Audiovisuel **	3h00	X	X	X	X	X	X	X	X
EPS : Rugby ou Volley **	3h00	X	X	X	X	X	X	X	X
Mathématiques Complémentaires ***	3h00			X					
Mathématiques Expertes ***	3h00			X					
Langues Vivantes et Sections Européennes									
Anglais								X	X
Espagnol					X	X		X	X

Écologie - Agronomie - Territoires - Développement Durable



Enseignement spécifique de la classe de seconde générale et technologique des lycées agricoles, l'option **Écologie-Agronomie-Territoires-Développement durable (EATDD)** fait intervenir diverses disciplines dont la Biologie Écologie, l'Agronomie, l'Éducation socioculturelle, l'Histoire Géographie et les Sciences économique et sociales.

Il s'agit de procéder à une approche sensible d'un territoire choisi, au travers d'activités de pleine nature, d'aborder le fonctionnement d'un agrosystème, de sensibiliser aux problématiques de l'écologie (qualité de l'eau, environnement, développement durable...) et d'étudier les caractéristiques sociales, économiques, agronomiques et environnementales d'un territoire naturel.

Cette option est particulièrement conseillée aux élèves qui souhaitent poursuivre leurs études vers un baccalauréat général à dominante scientifique ou un baccalauréat technologique STAV.

Sciences et Laboratoire

L'enseignement optionnel **Sciences et Laboratoire** vise à susciter chez l'élève de seconde générale et technologique le goût de la recherche, à développer son esprit critique, son esprit d'innovation. Dans le cadre d'un travail collaboratif, lui faire découvrir ses capacités à construire un projet qui répond à une problématique en insistant particulièrement sur l'observation et la mesure. Cela passe par le choix et la maîtrise des instruments et des techniques de laboratoire, puis par l'exploitation des résultats. La pratique expérimentale est privilégiée dans cet enseignement.

Exemples de thèmes qui peuvent être proposés : air (qualité, pollution, mirages), rayonnement solaire (arcs-en-ciel, halos, effet de serre), météorologie (cyclones, prévisions), eau (qualité, traitements), investigation policière (alarmes, identification de substances, balistique), alimentation (analyse, réalisation)...



Hippologie et Équitation



L'enseignement optionnel **Hippologie et Équitation** apporte une information relative à l'élevage, la détention et la valorisation des chevaux.

Il accueille tous les élèves intéressés, sans distinction de niveau de classe ou de connaissance du secteur. Des groupes différents sont constitués et fondés sur le niveau de connaissances et de pratique déjà acquis. Cet enseignement optionnel de 3h hebdomadaires comprend :

- **des cours pratiques d'équitation** confiés à des centres équestres, habilités par la FFE et situés à proximité de l'établissement à raison de 2h hebdomadaires transport compris ;
- **des cours théoriques d'hippologie** réalisés au lycée à raison d'une heure hebdomadaire. Les élèves s'engagent dans cet enseignement optionnel de la seconde à la terminale, en accord avec la charte définissant cette pratique. Des évaluations trimestrielles sont réalisées, les notes et appréciations sont reportées dans les bulletins scolaires. L'enseignement optionnel Équitation et Hippologie fait l'objet d'une évaluation certificative (contrôle en cours de formation) en terminale pour les élèves de baccalauréat.

Le coût de participation des familles est un forfait de 450 € pour l'année scolaire, payable en deux fois. Cette participation couvre certains des frais liés à la mise en œuvre de la formation.

Cinéma et Audiovisuel

L'enseignement optionnel **Cinéma et Audiovisuel** fait partie des pratiques sociales et culturelles. C'est un enseignement artistique qui s'adresse aux élèves souhaitant découvrir le cinéma sous toutes ses formes (fiction et documentaire).

Cet enseignement vise à fournir à chaque élève les outils indispensables à une réflexion sur l'art cinématographique en articulant théorie et pratique. Il implique aussi une réflexion plus large sur la place et le sens des images dans notre société.

Grâce au contact avec de nombreuses œuvres cinématographiques, les élèves développent leurs connaissances sur l'histoire du cinéma (courants, réalisateurs, genres...), l'analyse filmique et le langage cinématographique. La réalisation d'un court métrage (de l'écriture du scénario au tournage et au montage) leur permet de mettre en pratique les apprentissages théoriques et de mener une réflexion sur le cinéma.



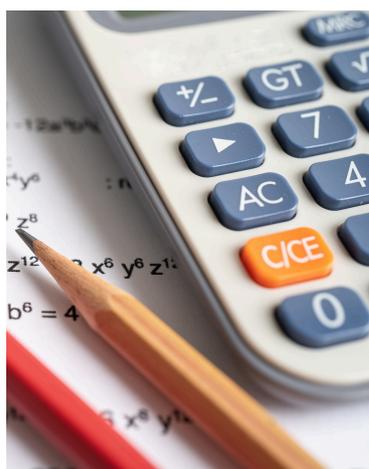
Le travail avec divers partenaires est privilégié, dont le cinéma Sémaphore à Nîmes, le dispositif Lycéens au Cinéma mis en place par le Conseil régional Occitanie, la participation aux festivals de cinéma (Itinérances à Alès, à Montpellier...) et des rencontres avec des professionnels. Vous pouvez visionner les réalisations des élèves à partir du lien suivant : https://www.youtube.com/channel/UCCPBoxA9P6o4llw_6GK54w

Agronomie - Économie - Territoires

Le suivi de cet enseignement optionnel par les élèves de baccalauréat général a pour ambition d'amener les élèves à être acteurs de la transition énergétique et agro-écologique, ainsi que de la lutte contre le changement climatique, par leur participation à un projet concret. Ils développent ainsi une expérience citoyenne et ancrent leur action de manière opérationnelle dans un territoire.

L'enseignement d'**Agronomie-Économie-Territoires** prolonge et enrichit l'approche réalisée en seconde générale et technologique dans le cadre de l'enseignement optionnel EATDD.

Mathématiques Complémentaires (Enseignement en partie à distance)



L'enseignement optionnel **Mathématiques Complémentaires** est destiné aux élèves qui abandonnent la spécialité Mathématiques mais qui ont besoin de compléter leurs connaissances et compétences par un enseignement adapté à leur poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur (médecine, économie, sciences sociales...).

Le programme s'appuie sur le programme de spécialité de mathématiques de la classe de première générale qu'il réinvestit et enrichit de nouvelles connaissances et compétences mathématiques.

Contenus : analyse, probabilités et statistique, algorithmique et programmation, vocabulaire ensembliste et logique.

Mathématiques Expertes (Enseignement en partie à distance)

L'enseignement optionnel **Mathématiques Expertes** est destiné aux élèves de terminale générale qui ont choisi l'enseignement de spécialité Mathématiques.

Il permet d'aborder de façon approfondie d'autres champs d'étude que ceux proposés par l'enseignement de spécialité. Il est donc destiné aux élèves ayant un goût affirmé pour les maths et qui visent des formations où les maths occupent une place prépondérante.

Contenus : Nombres complexes, Arithmétique, Graphes et matrices

Sections Sportives / Options Rugby et Volley

En contribuant à former des jeunes capables de devenir des adultes dynamiques, respectueux des règles, les **sections sportives / enseignements optionnels EPS** permettent aux élèves de concilier pratique sportive et formation générale, technologique ou professionnelle.



	Rugby	Volley
Bi-qualification possible	Diplôme de premiers secours formation arbitrage	Brevet Fédéral d'Animateur en École de Volley-Ball / Arbitre UNSS ou Fédéral / Premiers secours
Bonification pour les examens	Les élèves inscrits peuvent bénéficier d'une note de contrôle en cours de formation dans l'activité sportive pratiquée. Cette note est prise en compte à l'examen au titre de l'enseignement optionnel de « pratiques physiques et sportives ».	
Programme	Entraînement techniques individuels et collectifs (3h hebdomadaires)	
Encadrement	Enseignants d'EPS, conseillers techniques régionaux et/ou départementaux, préparateurs physiques...	
Compétition	Équipes engagées dans le cadre de l'UNSS : cadets et juniors, championnat de France féminin. Chaque jeune est susceptible d'être retenu en Équipe de France Agricole	Équipes engagées dans le cadre de l'UNSS : cadets et juniors filles et garçons. Nombreux jeunes champions du Gard et classés au championnat académique
Installations	Installations sportives adaptées : terrain de rugby, gymnase, salle de musculation dans l'enceinte de l'établissement, plateau de jeu extérieur (green et beach-volley). Utilisation en tant que de besoin des installations de la commune de Rodilhan et de la Métropole de Nîmes	
Partenaires	DRAAF, DRJSCS, Conseil régional, FFR, Comité départemental de Rugby du Gard, Rugby Club Nîmois	DRAAF, DRJSCS, Conseil régional, FFVB, Comité territorial de Volley-Ball du Gard, Nîmes Volley-Ball, Club UFOLEP BCV, collège Lou Castellas de Marguerittes
Adhésion	20 € pour l'année scolaire (adhésion à l'Association sportive)	

Sections Européennes Anglais et Espagnol

Les sections européennes favorisent l'appropriation des concepts dans les disciplines enseignées en langue vivante étrangère. Elles contribuent à la pratique renforcée des langues vivantes et à l'ouverture européenne et internationale des établissements. Elles jouent un rôle-clé dans l'éducation interculturelle des élèves des classes de baccalauréat professionnel.

Sections Européennes Anglais et Espagnol (suite)



Les objectifs essentiels des sections européennes sont de :

- construire des apprentissages dans les Disciplines Enseignées en Langue Étrangère (DELE) telles que la Biologie Ecologie, l'Histoire Géographie, l'EPS, Agroéquipements...
- renforcer l'attractivité des apprentissages des langues vivantes étrangères et améliorer les capacités langagières et linguistiques en Anglais ou en Espagnol
- favoriser la conduite d'actions européennes et/ou internationales dans les domaines professionnels, culturels, sportifs, etc.
- développer les apprentissages interculturels et l'éducation à une citoyenneté ouverte et solidaire

L'établissement, dans le cadre du **programme Erasmus+**, propose à certains élèves des sections européennes la réalisation de leur stage à l'étranger (Canaries, Malte, Irlande...), des voyages d'études à l'étranger.

La participation à la section permet de présenter au baccalauréat professionnel une épreuve spécifique validée avec mention « section européenne Anglais ou Espagnol ».

+ D'INFOS :
En scannant ce QR Code

[Transport, hébergement, restauration](#)

